

2008-05-15 : Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue au lieu des sessions, le jeudi 15 mai 2008 à 20 h et à laquelle assistent les membres du Conseil suivants, M^{me} la mairesse Marie Désilets et MM les conseillers Patrice Pinard, Simon Boucher, Léo Benoit et François Biron. M^{mes} les conseillères Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette sont absentes.

M^{me} Marie Désilets préside la séance et procède à son ouverture. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Lecture est faite de l'avis de convocation. Il est certifié par la secrétaire que les membres du Conseil absents ont été avisés de la tenue de cette séance.

DÉCISIONS

08-0527 :

Octroi d'un contrat relativement aux compensations pour les propriétaires touchés par la zone de protection du puits municipal

Le conseiller Léo Benoit propose que l'offre de service présentée par Les Consultants Yves Choinière inc. soit adoptée. L'offre prévoit des taux horaires de 125 \$ pour l'ingénieur-agronome, 150 \$ pour l'évaluateur agréé, 75 \$ pour l'ingénieur junior et 32 \$ pour le secrétariat. Les frais de déplacement sont fixés à 0,45 \$ du kilomètre. Le budget estimatif total est de 20 000 \$.

Il faudra s'assurer que la firme de consultants peut réaliser le travail prévu dans l'appel d'offres d'ici le 31 octobre 2008. Dans le cas contraire, la présente résolution pourra être modifiée lors de la séance prévue le 2 juin prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucun autre sujet n'est prévu à l'ordre du jour et vu l'absence de deux des membres du Conseil, la levée de la séance est demandée. Il est 20 h 55.

La mairesse,

La secrétaire-trésorière,

Marie Désilets

Marlène Langlois

